



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrôle

Question écrite n° 87111

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014 JORF n° 0289 du 14 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie. Il lui demande de lui dresser le bilan.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87111

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6064

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)